
Projet « Conseiller auprès du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) »

B.P. 7814 Yaoundé
Tél. : ++237 -221.94.57
Fax : ++237 -221.50.48
E-Mail : Bkmersmann@aol.com
République du Cameroun

Objet : NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT 2/2003
élaborée en collaboration avec l'association CRAC

N° 50, février 2003

Ils sont au nombre de 16, les journaux qui ont traité de l'information environnementale en ce mois de février 2003. Il s'agit de Cameroon tribune, Aurore Plus, La Nouvelle Expression, La Nouvelle Presse, First University, L'Equatorial, Le Cyclone, Mutations, Le Messenger, L'Action, La Détente Libre, Dikalo, The Herald, Indices, L'Effort Camerounais et Business & Politics.

Comparé au mois de janvier, on note une stabilité au niveau de la masse de l'information environnementale. Mais, au niveau des titres, certaines rubriques depuis longtemps perdues de vue refont surface. Il s'agit notamment du Pipeline Tchad-Cameroun, du Thème de l'Ecotourisme et du thème de l'hygiène et la salubrité publiques.

Le thème de l'eau est absent. Les informations du secteur forestier et du bois ainsi que les avis d'appels d'offres se stabilisent. Les initiatives en faveur de l'environnement effectuent une légère progression, les atteintes à l'environnement une petite régression.

I – Chronologie de l'information environnementale

A – L'hygiène et la salubrité publiques

Dans son édition de février, First University note que l'Université de Yaoundé I soigne son environnement en améliorant la salubrité au sein des campus.

Le 5 février, Dikalo signale sur ¾ de sa page 12 que le quartier "village" de Douala, du fait de ses ordures est "une bombe à retardement".

Le 13 février, Mutations constate sur la moitié de sa page 6 que le projet de la décharge de la société Alucam à Edéa, crée de "fausses peurs et de vraies frayeurs".

Le 17 février, Mutations souligne sur ½ de sa page 4 la réticence des populations d'Edéa à la construction d'une décharge à Edéa.

Le 20 février, L'Effort Camerounais note sur la moitié de sa page 5 que le stockage des déchets est au centre des débats à Edéa.

Le 21 février, Cameroon tribune indique sur 1/8 de sa page 22 la relance de la campagne d'hygiène et de salubrité publiques à Banyo, dans la province de l'Adamaoua.

Le 26 février, La Nouvelle Expression annonce sur ¼ de sa page 5 le lancement de l'opération "cité propre" par le Centre international de promotion de la récupération (cipré), au quartier Nylon à Douala.

Le 27 février, L'Equatorial indique sur ¼ de sa page 17, "la chasse aux urines" pour des besoins de salubrité dans la ville de Yaoundé.

B – Le projet pipeline Tchad-Cameroun

Le 14 février, Cameroun tribune publie sur ses pages 18 et 19 une interview de l'Administrateur Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), Adolphe Moudiki, qui répond aux accusations d'une ONG qui a indiqué dans une plainte que le projet pipeline Tchad-Cameroun détruit l'environnement.

Le 18 février, Business & politics, indique sur ¼ de sa page 4 que les victimes du pipeline Tchad-Cameroun accusent la Cotco et la Banque mondiale de négligence et de non-complaisance.

Le 28 février, Mutations signale sur un filet de sa page 14 qu'un groupe de chercheurs s'est attelé à la description de l'écosystème du pipeline Tchad-Cameroun.

C – Les informations du secteur forestier et du bois

Le 14 février, Mutation constate sur un filet de sa page 14 l'organisation d'un forum sur la foresterie à Yaoundé.

Le 25 février, Indices souligne sur ses pages 6, 7, 8 et 9 qu'en matière de politique forestière, le Cameroun a un arsenal juridique "souvent qualifié d'avant-gardiste dans la sous-région".

Le 26 février, The Herald indique sur la moitié de sa page 6 que du point de vue touristique, les forêts de la province du Nord-Ouest sont particulières.

Le 27 février, L'Equatorial indique sur 2/5 de sa page 13 qu'une partie de la forêt de Fonta dans le département de la Mézam a été consumé par les flammes.

Le 27 février encore, L'Equatorial signale sur toute sa page 32 une concertation des ONG de la sous-région Afrique centrale sur l'amélioration de la gouvernance et l'application des lois dans le secteur forestier.

D – Les initiatives en faveur de l'environnement

Le 5 février, La Nouvelle Presse signale sur toute sa page 12 un financement de la Fondation pour l'environnement et le développement au Cameroun (Fedec), pour la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité dans les parc nationaux de Mbam-Djerem et Campo Ma'an.

Le 14 février, Mutations note sur toute sa page 14 qu'à la faveur du 22e conseil d'administration du Programme des Nations Unies qui s'est tenu à Nairobi, la révolution verte a été annoncée pour le continent africain.

Le 14 février toujours, Le Messenger annonce sur la moitié de sa page 10, un financement de 700 millions de francs CFA de la Fedec pour une gestion durable des parc nationaux de Mbam-Djerem et de Campo Ma'an.

Le 19 février, Cameroon tribune signale sur une brève de sa page 20 que les environnementalistes évaluent le projet de conservation des oiseaux dans la province du Sud-Ouest.

Le 21 février, The Herald signale sur ¼ de sa page 5 un appui de la fondation pour la protection de l'environnement aux pays de la sous-région Afrique centrale.

E – Les atteintes à l'environnement

Le 17 février, Dikalo indique sur la moitié de sa page 17 que le Ministère de l'Environnement et des Forêts est "accusé de complicité" dans "l'exploitation forestière illégale".

Le 26 février, La Nouvelle Expression note sur 2/5 de sa page 5 que la forêt de Bessoungkang dans le Moungo, a été "victime des abus d'un exploitant".

F – Généralité sur l'environnement

Le 3 février, La Nouvelle Expression signale sur ¾ de sa page 7 que la protection des zones humides "mérite beaucoup plus d'attention".

Le 3 février également, La Nouvelle Expression note sur ¼ de sa page 7 que "des intérêts égoïstes" retardent l'inscription des zones humides camerounaises dans le réseau mondial.

Le 17 février, La Nouvelle Presse indique sur ¾ de sa page 14 que "les écosystèmes des zones humides font partie de notre patrimoine naturel".

Le 17 février toujours, La Nouvelle Presse signale sur ¼ de sa page 14 que "le Cameroun n'a pas encore ratifié la convention sur les zones humides".

G - Les informations de la faune

Le 7 février, Mutations signale sur 2/5 de sa page 3 que le ministre de l'Environnement et des Forêts, Tanyi Mbianyor, remet le projet du sanctuaire à gorille de Mengame "en selle".

Le 25 février, La Détente Libre annonce sur 1/3 de sa page 9 la réhabilitation de Nassar Bouhadir au sanctuaire à gorilles de Mengame.

H - Les prises de position sur l'environnement

Le 4 février, le délégué du gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, Edouard Etonde Ekoto indique sur toutes les pages 8 et 9 de L'Action qu'il "faut donner une autre image à Douala".

I — L'aménagement du territoire

1 – L'aménagement des routes

Le 19 février, Mutations indique sur la moitié de sa page 7 que 6.5 milliards de francs CFA seront consacrés à l'entretien et à la réhabilitation du réseau routier en 2003.

a – Les routes interurbaines

Le 3 février, Cameroon tribune annonce sur ¾ de sa page 5 l'inauguration par le Premier Ministre Peter Mafany Musonge, de la route Yaoundé-Ambam.

Le 3 février aussi, Cameroon tribune note sur la moitié de sa page 4 que la route Yaoundé-Ambam est "la route de tous les espoirs".

Le 3 février toujours, La Nouvelle Expression indique sur la moitié de sa page 5 que l'inauguration de l'axe Yaoundé-Ambam est un signe de l'évolution de l'intégration régionale.

Le 3 février encore, Mutations constate sur 1/3 de sa page 6 qu'à la faveur de l'inauguration de la route Yaoundé-Ambam, "Ambam entre dans la civilisation".

Le 10 février, Le Cyclone note sur toute sa page 3 que l'axe Ebolowa-Ambam est " la route de l'espoir ".

b – La voirie urbaine

Le 4 février, La Nouvelle Presse indique sur toute sa page 7 la réhabilitation que connaît en ce moment la voirie urbaine et certaines places de Douala.

Le 19 février, La Nouvelle Expression annonce sur 2/5 de sa page 2 que la réfection des routes de Douala va s'accélérer.

Le 27 février, L'Equatorial constate sur 2/5 de sa page 16 qu'une partie du réseau routier de la province du Centre est lésée dans le cadre de l'entretien routier.

Le 27 février également, L'Equatorial signale sur ¼ de sa page 31 que le réseau routier du département de l'Océan est " satisfaisant ".

2 – La construction des ouvrages

Le 24 février, La Nouvelle Expression consacre ¼ de sa page 10 à un communiqué du Ministre des Travaux publics indiquant la construction d'un dalot sur le tronçon de la route Yaoundé-Ndoupé, sur l'axe Yaoundé-Douala.

Le 25 février, Aurore Plus publie sur ¼ de sa page 4 un communiqué du ministre des Travaux publics annonçant la construction d'un dalot sur le tronçon Yaoundé-Ndoupé, sur l'axe lourd Yaoundé-Douala.

Le 26 février, Cameroon tribune signale sur 1/8 de sa page 21 la construction d'un pont provisoire sur la Fala à Mbeka'a, dans la province du Sud.

J – Les avis d'appel d'offres

Le 10 février, Cameroon tribune consacre ¼ de sa page 10 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'entretien courant et périodique de certaines routes en terre du réseau Sud.

Le 10 février encore, Cameroon tribune publie sur ¼ de sa page 10 les résultats de l'avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'identification, la sensibilisation des populations et le contrôle des travaux des routes rurales dans les provinces du Sud, de l'Est, de l'Ouest, du Sud-ouest et du Littoral.

Le 10 février toujours, Cameroon tribune accorde ¼ de sa page 10 aux résultats de l'avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certaines routes revêtues du réseau Ouest, Nord-Ouest et Sud-ouest.

Le 13 février, Cameroon tribune publie sur ¼ de sa page 22 un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certaines routes revêtues du réseau Ouest.

Le 13 février également, Cameroon tribune consacre ¼ de sa page 22 à un avis d'appel d'offres du Ministère des Travaux publics pour l'identification, la sensibilisation des populations et le contrôle des travaux des routes rurales dans la province du Sud, de l'est, de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral.

Le 13 février aussi, Cameroon tribune accorde ¼ de sa page 28 à un communiqué de la coopération Cameroun-Banque africaine de développement portant publication de l'avis d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation des routes rurales dans la province de l'Extrême Nord.

K - Le thème de l'écotourisme

Le 26 février, Mutations annonce sur une brève de sa page 2 l'ouverture à Yaoundé par le Ministre du Tourisme d'un séminaire de formation sur la stratégie de conception de développement de l'écotourisme au Cameroun.

Le 26 février toujours, Mutations indique sur un filet de sa page 11 qu'une stratégie de développement de l'écotourisme est en gestation.

II – Le thème du mois

La FEDEC au secours des aires protégées de Mbam-Djerem et de Campo Ma'an

Le 30 janvier, la Fondation pour l'environnement et le développement (FEDEC) un organisme dont le siège est établi à La Haye au Pays-Bas, a signé deux conventions de 720 millions de francs CFA avec le World wilde fund for nature (Wwf) et Wildlife conservation society (Wcs), pour la réalisation du programme d'appui à la protection de l'environnement et à la conservation de la biodiversité dans les parcs nationaux de Mbam et Djerem et de Campo Ma'an. Une initiative qui n'est pas passée inaperçue dans la presse nationale.

Pour le journal La Nouvelle Presse dans son édition du 5 février, le financement du Fedec sera " complété par les contributions en provenance du gouvernement du Cameroun pour un montant de 37 500 dollars Us, de Wwf pour un montant de 104 500 dollars Us et de Wcs pour un montant de 350 000 dollars Us ".

Cette publication indique par ailleurs que le Fedec n'est pas à sa première action au Cameroun car " Trois des quatre projets prioritaires du plan pour les peuples autochtones vulnérables (...) ont été mis en œuvre au cours de l'année 2002 ". Il s'agit des projets Carte nationale d'identité, Scolarisation et Santé élaborés à l'intention des peuples pygmées. Ainsi, " 200 cartes d'identités ont été établies au terme du projet Cni ; 3 formations sanitaires ont reçu l'appui direct dans le cadre du projet santé pour un montant de 6 000 000 FCFA ".

De son côté, Le Messenger dans sa livraison du 14 février indique que le Fedec met " Des dollars dans les parcs nationaux ". A en croire ce journal, " Le démarrage des activités liées à la protection de l'environnement et de la biodiversité est imminente dans les parcs nationaux de Mbam-Djerem et Campo Ma'an." A travers ces projets, le Cameroun pourra " honorer ses engagements relatifs à la levée de tous les obstacles et conditionnalités inhérents à la finalisation du dossier technique du projet pipeline Tchad-Cameroun." Cette publication rappelle du reste que " les deux aires protégées (Mbam et Djerem en zone soudanienne et Campo Ma'an) ont été créées en vue de contourner les effets négatifs de cet oléoduc sur l'environnement des zones écologiques traversées par l'ouvrage pétrolier. "

Le Messenger signale également que la signature de ces conventions de financement marque de façon concrète l'effectivité du fonctionnement de la Fedec, " Dont l'incubation dure plusieurs années déjà ".

The Herald pour sa part note que le Fedec financera les projets de conservation de la biodiversité en Afrique centrale à hauteur de 20 millions de dollars Us par an. Des projets conjointement financés par la coopération bilatérale et multilatérale.

Conclusion

On a noté en ce mois de février le retour de certains thèmes que l'on avait depuis longtemps perdu de vue. C'est un bon signe. Nous espérons à présent que la masse de l'information environnementale va davantage se densifier et être désormais en première ligne dans les différents journaux.